

Le 27 juillet 2015

Communiqué de Presse

Rien n'arrête l'assurance-vie

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Au mois de juin, l'assurance-vie a enregistré une collecte nette de 1,4 milliard d'euros comme au mois de mai. La dernière décollecte date désormais du mois de décembre 2013 avec -1,6 milliard d'euros. Sur les six premiers mois de l'année, la collecte nette atteint 12,3 milliards d'euros contre une décollecte de 2,45 milliards d'euros pour le Livret A.

Les cotisations se sont maintenues au mois de juin à un niveau correct avec un montant de 11,1 milliards d'euros contre 9,7 milliards d'euros en mai. Elles atteignent, sur le premier semestre, 68 milliards d'euros en hausse de près de 4 milliards d'euros par rapport à la même période de 2014.

Depuis le début de l'année, la collecte brute est marquée par la montée en puissance des unités de compte qui atteignent sur les six premiers mois de l'année 13,9 milliards d'euros. Elles représentent 20 % des cotisations du premier semestre soit quatre à cinq points de plus par rapport aux taux enregistrés ces dernières années. Pour le mois de juin, les unités de compte ont été en léger retrait à 2 milliards d'euros contre 2,4 milliards d'euros au mois de mai. Elles ont néanmoins représenté 18 % des cotisations.

Le montant des prestations du mois de juin a été dans la moyenne de ces derniers mois à 9,7 milliards d'euros. Au mois de mai, il avait été de 8,2 milliards d'euros. En juin 2014, les prestations s'étaient élevées à 8,7 milliards d'euros

L'encours de l'assurance-vie s'élève à 1557 milliards d'euros à fin juin 2015 contre 1490 milliards d'euros à fin juin 2014. Au 31 décembre 2014, l'encours avait atteint 1515 milliards d'euros.

L'assurance-vie continue de croître régulièrement selon un rythme qui est, certes, en-deçà de ces belles années d'avant crise de 2008. La collecte nette de cette année devrait avoisiner une vingtaine de milliards d'euros. L'assurance-vie bénéficie toujours d'une bonne compétitivité avec en outre la possibilité de jouer sur deux tableaux, la garantie de capital avec les fonds euros et les performances boursières avec les unités de compte. La souscription de ces dernières s'explique tant par la baisse des taux de rendement des fonds euros que par la progression des indices

boursiers de ce premier semestre. Les campagnes d'information des compagnies d'assurances commencent à porter leurs fruits et permettent une réorientation de l'épargne au profit de l'entreprise. L'assurance-vie bénéficie également de l'atonie de l'investissement des ménages dans l'immobilier ainsi que du mouvement de décollecte qui frappe le Livret A. Aujourd'hui, seul le Plan d'Épargne logement est à même de concurrencer l'assurance-vie. Sa collecte nette a atteint sur les 5 premiers mois de l'année 9,9 milliards d'euros. Néanmoins, les deux produits ne sont pas complètement assimilables ; le PEL étant un produit d'épargne réglementé plafonné et limité dans le temps quand l'assurance-vie est un contrat de long terme offrant l'accès à de nombreux supports d'investissement.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr